



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 07 novembre à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 28 octobre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Adjoints au Maire.
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RUGGERI-ZANETTACCI à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. VANNUCCI à M. CASTELLANA, M. VOGLIMACCI à Mme BIANCAMARIA, M. BALZANO à Mme OTTAVY, Mme CORTICCHIATO à M. SBRAGGIA, Mme BERNARD à Mme NADAL, M. FILONI à M. PUGLIESI, M. KERVELLA à M. MONDOLONI, M. FERRARA à M. le maire, Mme VILLANOVA à M. ARESU, M. CHAREYRE à Mme SICHI, M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT

Etaient absents :

Mme ZUCCARELLI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. LEONETTI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	29
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme Massei est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 07 novembre 2016

Délibération N°2016/320

Programmation 2017 des conférences à l'Espace Diamant.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de la saison du théâtre municipal, un cycle de conférences qui se dérouleront soit à l'Espace Diamant soit à la bibliothèque patrimoniale sera proposé au public.

Parallèlement, certaines interventions pourraient aussi être réalisées dans les Maisons de quartiers ou les médiathèques de la ville afin de toucher un plus large public.

La programmation municipale s'organise autour de thématiques qui ont été retenues et qui concernent les grands débats qui traversent la société. Des spécialistes (Sociologues, historiens, artistes, philosophes...) seront conviés pour apporter leur éclairage et introduire les débats.

Ces rencontres permettront des discussions ouvertes à toutes les réflexions et contribueront à nous faire mieux comprendre le monde contemporain (économie, sociologie, histoire, culture, art..).

D'autre part, des conférences concernant le patrimoine et plus particulièrement la thématique Napoléonienne seront aussi régulièrement proposées. (Programme en cours d'élaboration avec la mission Napoléonienne).

Par ailleurs, dans le cadre de cette programmation des partenariats sont mis en place :

Avec la Société Corse des Etudes Freudiennes.

Le cycle « Art et psychanalyse » : Considérant que la psychanalyse touche de près tout ce que peut apporter l'art à l'humanité, c'est à travers la rencontre avec une œuvre d'art, qu'un auteur ou un clinicien nous fait part de son analyse et nous permet de comprendre avec une approche différente la création artistique.

Avec les éditeurs corses :

Le cycle « Culture et Patrimoine corses » :

Spécialistes, écrivains, historiens et chercheurs présentent le fruit de leurs réflexions, formalisées dans leurs ouvrages parus ou à paraître (aux éditions Piazzola, Albiana, Colonna Editions ou autres éditeurs corses). Ces rencontres permettent de valoriser et faire connaître toute la production régionale.

Avec l'Université de Corse :

A travers la **Chaire Universitaire « L'Esprit Méditerranéen Paul Valéry »**, ce cycle invite des professeurs de Méditerranée et d'ailleurs, pour animer des conférences au musée, à la bibliothèque ou à l'Espace Diamant selon une thématique spécifique définie par l'université.

Pour 2017 les propositions déjà définies sont:

Avec la Société Corse des Etudes Freudiennes

-le 27 octobre 2016, « Dans le secret des parfums » par Frédéric Purtschet et Marc-Antoine Corticchiato

-Le 23 janvier 2017, Maud Frizoni autour de la Femme et du sacré

-Le 10 avril 2017, Jean Pierre Vannier sur le thème : Ce « qui reste dans la peinture, les ruines »

-Le 19 mai, Jean Michel Vives qui interviendra sur les Castrats

Avec les Editions Piazzola:

-Le 8 décembre 2016, le premier volume de la collection Pastori di Corsica, de P. J. Luccioni et Philippe Walter, consacré aux rites et croyances.

- Le 16 janvier 2017, « Vico-Sagone. Regards sur une terre et des hommes » écrit sous la direction de Jean-Laurent Arrighi et Francis Beretti
- Le 20 mars, « Matisse » de J. Poncin,

Avec Albiana:

- Dominique Taddei et Evelyne Luciani autour de leur ouvrage « La pensée politique des révolutionnaires corses. Emergence et permanence (1730-1764) »
 - Vaninna Bernard Leoni et Françoise Graziani autour de la « Correspondance pour une société des esprits » (un texte de Paul Valéry).
 - Dominique Taddei à propos de « We Corsicans » ouvrage consacré aux aviateurs américains présents en Corse entre 1943 et 1945.
- Les dates sont à définir en concertations avec les intervenants

Avec Colonna Edition :

- Le 28 novembre 2016 Aristide Nerrière sur le thème de son dernier livre : « L'Homme au gant », un essai sur le tableau du peintre Le Titien
- En février 2017, François Ollandini autour de l'ouvrage « Le tourisme, la culture et la Corse »
- En avril 2017, Michel Vergé Franceschi pour une « Histoire de la Corse » pour les enfants

Les propositions de la Chaire Universitaire :

- Le 18 octobre 2016, projection débat autour de l'œuvre de Jean André Fieschi, « Pasolini, l'enragé »
 - En avril 2017, La cité médiévale et l'architecture de la société (Dominique Iogna Prat, CNRS)
 - En juin 2017, Le chant des peuples (Giovanna Marini, Ecole Populaire de musique du Testaccio, Rome)
 - En Octobre 2017. Géopolitique de la Méditerranée (session spéciale Sihmed) : Lazslo Nagy (Szeged, Hongrie) et Tuomo Melasuo (Tampere, Finlande)
- Programme non exhaustif
- Les crédits afférents à cette programmation des conférences à l'Espace Diamant seront proposés au chapitre 11, fonction 33, article 6232 du budget de l'exercice 2017;

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'adopter la proposition du cycle de conférences pour 2017,

D'autoriser Monsieur le maire à signer tous les actes administratifs et à passer tous les contrats relatifs à cette programmation.

D'autoriser Monsieur le maire à solliciter en vue de la réalisation de cette programmation toutes subventions auprès notamment de la collectivité territoriale de Corse.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER
LE CONSEIL MUNICIPAL
Ouï l'exposé de Madame Simone GUERRINI, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 4 novembre 2016,

Considérant, La proposition de cycles de conférences proposées au public pour 2017 avec des rencontres qui s'organisent selon des thématiques différentes, permettent analyses et discussions ouvertes à toutes les réflexions et contribuent à nous faire mieux comprendre le monde contemporain (économie, sociologie, histoire, culture, art ...).

Les différentes thématiques abordées étant : (thématique Napoléonienne, patrimoniale, historique et sur les grands débats contemporains...)

ADOpte
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

La proposition de cycles de conférences proposées au public pour 2017 ci-dessus

Autorise

Monsieur le Député-maire à engager toutes procédures et à signer tous documents (Conventions, engagement de dépenses...) relatifs à cette programmation,

Monsieur le Député-maire à solliciter en vue de la réalisation de cette programmation toutes subventions auprès notamment de la Collectivité Territoriale de Corse,

Les crédits nécessaires à la réalisation de cette programmation seront inscrits au Budget 2017 Chapitre 11, fonction 33, article 6232,

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20161107-2016_320-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/11/2016

Publication : 14/11/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI